Envoyé en préfecture le 24/03/2025

Reçu en préfecture le 24/03/2025

Publié le



ID: 045-284500261-20250320-ARR2025\_85-AR



## ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2025\_85 AN04520250317713

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret.

## ARRÊTE

## Article 1:

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations établies du 13/03/2025 au 14/03/2025.

## Article 2:

La directrice du centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <u>http://www.emploi-territorial.fr</u> rubrique « Publicité des arrêtés ».

PUBLIQUE

Fait à ORLEANS le 20/03/2025

Pour la Présidente et par délégation, Monsieur Jean-Michel PELLE,

Vice-président du CDG45

Envoyé en préfecture le 24/03/2025

Reçu en préfecture le 24/03/2025

Publié le



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45